

# COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE ER&D FLASH CSE

## Capjainimum la sobriété salariale

En lien avec la loi de finances, le groupe dit avoir une réflexion en cours sur l'amélioration du pouvoir d'achat de ses salariés. Cependant cela reste dépendant de notre chairman Aiman Ezzat. Nous sommes tous dans l'attente d'une politique salariale plus favorable, que peut-on en attendre ? Voici déjà quelques réponses concernant la revalorisation des indemnités actuelles.

### GO/NO GO

Pour les IK, elles stagnent depuis 11 ans, elles sont en dessous du taux URSSAF, même la tranche des 7cv et 8cv des véhicules ont disparues (aujourd'hui c'est 6 et plus !!!). Résultat, on voit des salariés se faire embaucher par la concurrence uniquement parce que l'indemnisation des trajets est supérieure. En ces temps d'augmentation du prix des carburants, il est plus qu'urgent de remettre tous les taux à jour plutôt que de suivre les recommandations du président du CSEE qui préconise d'utiliser des plus petits véhicules.

### NO GOGO

Légalement, l'employeur doit prendre en charge (à au moins 50% du coût) les titres d'abonnements souscrits par ses salariés pour leurs déplacements (au moyen de transports publics) entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail. La loi finances permet les dispositions favorables suivantes : au titre des années 2022 et 2023, si l'employeur décide d'augmenter la prise en charge au-delà de 50 %, les avantages fiscaux de cette

prise en charge s'appliqueront jusqu'à 75 % du coût des titres d'abonnement. Une aubaine pour les employeurs s'ils consentent à participer un peu plus au transport de leurs salarié.es. Vous savez quoi ? Capgemini refuse.

Il a bonne mine notre gouvernement d'inciter les entreprises à favoriser les transports en commun pour réduire les émissions de CO2. Elles s'en foutent ! Quelles que soient les communications de l'entreprise, une seule chose l'intéresse : le profit ! Nous aurons donc le minimum légal. Etonnant, non ?

### PAS ASSEZ PAUVRES ?

Toujours en réponse à l'inflation, la même loi du 16 août 2022 offre la possibilité de racheter ses RTT. La direction annonce clairement préférer préserver le droit au repos des salariés plutôt que son pouvoir d'achat. Par contre, plutôt que d'envisager les deux à la fois, elle nous a répondu que le rachat des RTT pourra éventuellement être étudié. De son côté, la CGT ne cautionne pas le rachat des RTT dans la mesure où celui-ci s'exonère des cotisations ce qui

appauvrit nos caisses sociales.

### QUAND L'APPÉTIT VA, TOUT VA !

Le gouvernement dans son abnégation consent à améliorer nos titres restaurant. De combien augmentent-ils ? Zéro ! C'est toujours notre dû mais on pourra le dépenser plus vite puisque le plafond de dépense quotidien est passé de 19 à 25€ /j au 1er oct. Par contre, la part employeur exonérée de cotisations passe elle de 5,69 euros à 5,92 euros. Il était, c'est vrai, primordial d'augmenter le pouvoir d'achat des grands groupes. Bon appétit !



ENQUÊTE SUR LES SALAIRES - NAO :  
<https://ouvaton.link/tGNAhf>

#SYNDIQUEZ-VOUS  
CGT-CAPGEMINI.FR



## REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

facebook.com/CGTCAPGEMINI

@CGT\_Capgemini

linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini

@cgtcapgemini

lactcap.org / contact@cgt-capgemini.fr

## SUITE FLASH CSE - ER&D

### LA BELLE AFFAIRE

Projet Switch Projet à 6 chiffres déjà gagné et consolidé sur 10 ans à Paris. Au niveau des contrats, ER&D a pris pas mal de grosses affaires en multi-Tower (= plusieurs entités Capgemini pour un même sujet). Par exemple : ER&D et APPS travailleront conjointement à Bordeaux pour le domaine militaire. Afin d'accompagner la décision du gouvernement de faire de Lyon un centre du nucléaire, Capgemini va y regrouper dans un même sujet tout le PLM concernant le nucléaire (c.-à-d. EDF + ORANO + CEA).

Bien qu'on nous serine que la distance n'est pas un problème et que nous disposons d'outils performants pour y palier, il y a là la volonté de regrouper géographiquement les affaires. Encore une démonstration que, quand ça l'arrange, la direction renie son propre discours.

### DÉSAFFECTATION DES EFFECTIFS

La direction entend réagir aux vagues de démissions. Septembre devrait compenser la baisse de Juillet/août. Comment ? En renforçant le recrutement, et revalorisant la prime cooptation sur l'expérience des embauchés. Ok, et pour le personnel existant ? Toujours rien... Bref ! On insiste sur le regonflage du pneu crevé.

### WHAT THE WUCK ?!

Notre complémentaire santé Gras Savoye devient WTW. La multinationale de courtage va auprès de vous, cher administrés, mener sa propre enquête de satisfaction pour les prestations limitées qu'elle vous délivre. N'hésitez pas à réclamer plus.

### ECO-INTÉRESSEMENT

Encore une trouvaille de la direction : la prime d'intéressement sera minorée s'il n'y a pas au minimum 40% des salariés à avoir suivi le module de sensibilisation à l'environnement (in English). Cette formation (ben oui, ça compte dans nos heures de formation pour lesquelles Capgemini perçoit des aides de l'état – No small profits !) est présentée comme obligatoire dans les com' RH. La direction dit que ce n'est pas obligatoire, il s'agit d'une erreur de com'. Ah ben, si la direction écrit obligatoire quand elle veut dire facultatif ça va devenir compliqué.

### RAIDE-OFFICE

On trouve l'affichage de règles de vie en Flex-office sur des sites qui ne sont pas concernés. Quelle logique ? La direction pense à une erreur. Ah ben, si la direction affiche des fausses directives ça va devenir très compliqué.

### TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE

Nous recevons de très nombreux mails de communication officiels. Plusieurs salariés s'étant faits pincer en cliquant hâtivement sur du phishing ont choisi dès lors d'écarter les adresses extérieures au domaine Capgemini. Malheureusement, il se trouve que c'est justement le cas de la cyber-sécurité. Ben évidemment, si la direction s'auto-spamme ça va devenir très très compliqué.

### GREENWASHING

Mesures d'économie de 10% sur les factures et consommation d'électricité. La direction : « Capgemini n'attend pas l'état pour agir. Le CRES y travaille mais une fermeture n'est pas si simple quand plusieurs intervenants de sociétés externes utilisent les mêmes locaux ». Mais au fond, quelle est l'économie verte sur l'énergie quand on envoie les salariés se chauffer chez eux plutôt que sur site ?

Au même titre, l'intérêt premier de Capgemini pour les réunions à distance c'est les économies qu'elles permettent par rapport au présentiel. Alors quand ça va dans le sens de notre empreinte carbone, la direction s'offre le plaisir de surfer sur la vague verte. Par contre, on l'a vu, quand il s'agit d'inciter à utiliser les transports en commun, si ça touche au porte-monnaie de nos actionnaires alors c'est niet !



### L'ALTRAN 2023 AURA DU RETARD

Il a été communiqué au personnel d'Altran une l'évolution de la GBL. Le souci, c'est que c'est aussi notre GBL. Réponse de la direction : non, non, cela ne concerne que Altran... ?! A ce jour, il y a des hypothèses d'intégration de ER&D à Altran, toujours est-il qu'Altran n'intégrera pas au 1er janvier 2023. Electoralement, les prochaines élections (déc. 2023) devraient être séparées... Bref, ça patauge.

### C'EST QUI QUI COMMANDE ?

Les membres du bureau du CSEE l'ont reconnu, l'enquête interne CSSCT qu'ils avaient imposée était dans l'impasse. Afin de sortir la tête haute de cette situation, c'est la CGT qui a proposé d'abandonner cette procédure pour trouver collégialement une meilleure solution. Les organisations syndicales majoritaires ont sauté sur l'occasion pour commander une médiation. Arbitrairement bien sûr... Encore une fois, pour la CGT il s'agit d'une fausse bonne idée.

La médiation équivaut à réduire un litige à un simple problème de communication ici entre employeur et salariée. La médiation c'est mettre sous le tapis des éléments de conflits (dans ce cas l'appréciation des responsabilités, de harcèlements, de souffrances de mises en garde ou de répercussions) susceptibles de réapparaître à tout moment dans l'avenir. C'est pourquoi la CGT persiste à réclamer le recours à une enquête externe.

Enfin bon, depuis le début du mandat, quel qu'en soit le sujet, l'histoire se répète inlassablement et un certain Coluche résumait parfaitement la situation en une seule phrase : « C'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison. »

ENQUÊTE SUR LES SALAIRES - NAO :  
<https://ouvaton.link/tGNAhf>



#SYNDIQUEZ-VOUS  
CGT-CAPGEMINI.FR



facebook.com/CGTCAPGEMINI

@CGT\_Capgemini

linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini

@cgtcapgemini

lacgtcap.org / contact@cgt-capgemini.fr